L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 7 OCTOBRE 1885.

—Nous recevons la lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, et que nous nous empressons de publier :

Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1885.

Monsieur L. Placide Canonge.

Monsieur et ami,

Dans votre article d'hier, sous le titre : "Anniversaire" du splendide Banquet des Bouchers, dont j'étais l'un des heureux convives, vous avez commis une petite erreur que je viens vous prier de vouloir bien rectifier.

" Rendons à César ce qui appartient à César."

" A tout seigneur, tout honneur."

Le titre de président de l'Association de " l'Aigle " appartient à mon ami, M. P. A. Bertrand, et non pas à moi. Je le représentais dans cette circonstance, ainsi que l'Association de l'Aigle, dont j'ai l'honneur d'être le trésorier.

En regrettant de vous donner ce petit ennui, permettez-moi de vous serrer affectueusement les mains.

Votre tout dévoué,

P. FRÉDÉRIC THOMAS.

—Tous nos remerciments aux dames composant le " Louisiana State Committee et le Creole Committee" de l'Exposition Américaine. Elles ont bien voulu nous adresser quelques billets pour la fête qu'elles donneront au West End jeudi 15 octobre.

Le programme en sera riche, varié ; citons entr'autres, le "Mystic Drill" des Continental Guards et une série de Tableaux Vivants.

On commencera à 7 heures précises ; prix du billet 25 cents.

Cette soirée nous intéresse à trop de titres pour que nous ne nous fassions point un devoir d'y revenir.

THÉATRE FRANÇAIS. — Comédie musicale ; c'est ainsi que l'affiche classe, qualifie la pièce qui se joue actuellement : *Pas on the Rhine*. Ces mots " comédie musicale " n'ont aucun sens, appliqués à la scène française ; ce genre là y est absolument inconnu. Si nous voulions donner au lecteur une idée aussi rapprochée que possible de la vérité, nous dirions que cette manière d'ouvrage rappelle l'ancien vaudeville à couplets.

Quoi qu'il en soit, et de quelque façon que vous classiez *Pas on the Rhine*, l'ouvrage réussit chaque soir. Hier encore il y avait foule pour voir le Goblin combination.

Deux représentations aujourd'hui, en matinée, en soirée.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Aujourd'hui seront donnée deux représentations du vaudeville *The Professor*, à midi, à huit heures.

Une pièce fort bien réussie, on le sait et que jouent avec beaucoup d'entrain Mlle Cheatham, M. James O. Barrows et la troupe qui les seconde.

Dimanche 11 octobre, première représentation du drame *Tally-Ho*, la dernière œuvre de Joaquin Miller.

PALAIS MUSIQUE.—C'est décidément aujourd'hui à 10 heures du matin qu'aura lieu l'ouverture tant attendue. On peut, sans crainte d'être déçu, s'attendre à un spectacle complet. La collection de curiosités est tout à fait remarquable. Quant au théâtre lui-même, on y entendra des sujets très sympathiques.

Nous rappelons aux dames que chacune d'elles recevra, en entrant, un souvenir artistique, ayant une valeur d'une piastre. Cette libéralité se continuera à chacune des représentations de cette première journée : représentations qui se succéderont d'heure en heure, jusqu'à la fermeture des portes, c'est-à-dire jusqu'à 10 heures du soir.

On voudra bien consulter l'annonce pour plus de détails. Disons cependant que le phénomène de la fille-chameau produira vive impression même sur ceux là qui ne s'étonnent que difficilement.

Nous lisons, dans le *Temps* de Paris, du 23 septembre :

L'expérience qu'ont faite, hier soir, les directeurs de l'atelier d'aérostation militaire de Meudon paraît, cette fois, être concluante. Bien que cette tentative renouvelée pour la troisième fois depuis l'an dernier, ait passé inaperçue, elle n'en présente pas moins une tout autre importance que les essais faite jusqu'à ce jour.

Donc, hier, à quatre heures de l'après-midi, l'aérostat, monté par les capitaines Paul et Charles Renard et par M. Dutéo-Poitevin, aéronaute civil attaché à l'établissement de Chalais, s'élevait au-dessus du bois de Meudon, évoluait pendant quelques instants, changeait de direction au gré de ses conducteurs, puis, vers quatre heures et demie, mettant franchement le cap sur le nord, il arrivait en quelques instants au-dessus de la gare de Meudon. Poursuivant ensuite sa route, le ballon passait au-dessus de la Seine, à hauteur de l'île de Billancourt et s'arrêtait au Point-du-Jour. A ce moment, les personnes qui descendaient la Seine sur un bateau-hirondelle ont aperçu l'étrange navigateur aérien et l'ont salué de leurs joyeuses acclamations.

Nous ne referons pas la description de l'aérostat inventé par les savants officiers du camp de Chalais. Il nous a semblé que, depuis la dernière ascension à laquelle nous avions assisté de loin, les constructeurs de Meudon avaient réalisé des progrès tout à fait remarquables. Ils n'avaient plus l'air d'ébranler à grand' peine une machine inerte ; sitôt l'élève mise en mouvement, l'aérostat fendait les airs avec une précision, et une rapidité qu'on ne saurait trop faire ressortir.

A plusieurs reprises, les aéronautes ont jeté du lest ; au lieu de tomber verticalement sur le sol, se lest formait dans l'espace une longue traînée horizontale ; c'est qu'au lieu de s'élever purement et simplement comme les ballons ordinaires l'aérostat de MM. Renard avançait en même temps dans la direction qu'ils avaient à l'avance choisie. Un petit ballon de quelques décimètres de diamètre, abandonné au moment où l'aérostat dirigeable passait au-dessus de la Seine, fut promptement dépassé.

Au Point-du-Jour, l'aérostat vira de bord et mit le cap sur le bois de Meudon. Il avait cette fois la vent pour auxiliaire ; aussi la distance qui sépare le Point-du-Jour du camp de Chalais fut-elle franchie en quelques minutes. A six heures, l'aérostat arrivait au-dessus du camp. Il descendit sans secousses et sans incidents juste au milieu du parc.

De toutes les ascensions exécutées jusqu'à présent par l'aérostat des capitaines Renard, celle d'hier est certainement, comme nous le disions plus haut, la plus décisive. Nous apprenons que cette expérience sera prochainement renouvelée et qu'avec l'assentiment du ministre de la guerre, les aéronautes viendront planer au-dessus d'un point déterminé de la capitale.

Mgr Freppel, évêque d'Angers, vient d'adresser une lettre aux curés de son diocèse pour prescrire dans toutes les églises et chapelles une quête supplémentaire, en faveur du grand séminaire d'Angers, dont les ressources se trouvent déficit par suite de la suppression des bourses de l'Etat.

L'Archevêque de Reims a publié une lettre pastorale pour communiquer aux fidèles de son diocèse le décret pontifical concernant les prières publiques ordonnées par le pape pour les nécessités de l'Eglise. Mgr. Langénieux disait à ce sujet pour ce qui concerne la France et les élections du 4 octobre :

" Dans quelques jours nous serons appelés à choisir nos représentants à l'Assemblée législative. Si, jusqu'à ces derniers temps, la loi elle-même nous faisait une obligation de prier publiquement afin d'attirer la bénédiction divine sur les travaux parlementaires, n'est-il pas bien juste aussi d'implorer le secours de Dieu au moment où le peuple français et nous-mêmes avons besoin de tant de lumière pour ne confier nos plus chers intérêts qu'à des mains capables et dignes de les protéger et de les défendre ? Et s'il est juste de prier pour les intérêts de la terre, n'est-ce pas un devoir de le faire quand nous savons que des questions engagées dépendent la sécurité de notre foi, la paix de nos consciences, la liberté de l'Eglise, le salut d'un grand nombre ?"

A la séance du 22 septembre de l'Académie de médecine de Paris, M. Broudel, d'Alger, a communiqué une note sur le concours que prête l'électricité à la médecine ; l'électricité peut, en effet, faciliter l'introduction dans l'organisme de certains médicaments. M. Broudel a, par exemple, appliqué sur une partie du corps humain une plaque d'amadou trempée dans une solution d'iodure de potassium ; il a mis ensuite cette plaque en rapport avec le pôle négatif d'une pile dont le pôle positif est placé sur une partie du corps plus ou moins éloignée. Aussitôt l'iodure de potassium est décomposé, le potassium reste sur la plaque au pôle négatif, tandis que l'iode, mis en liberté et se dirigeant vers le pôle positif, traverse les tissus organiques.

Cette méthode, à laquelle M. Brondel donne le nom d'hypodermique, supprime, comme on le voit, la douleur. Elle rend de précieux services dans le traitement des tumeurs et des névralgies.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 6 octobre 1885.
Thermomètre de R. SCHEUTS, Opticien.

6 heures du matin	Fahrenheit	Centigrade
	64	17¾
Midi	78	25½
3 P. M.	78	25½
6 P. M.	73	22½

Nlle-Orléans, 6 octobre 1885, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	67	Nashville, Tenn	60
Augusta, Ga	76	Pittsburg, Pa	50
Savannah, Ga	72	Cairo, Ill	55
Mobile, Ala	74	Davenport, Iowa	49
Montgomery, Ala	74	Dubuque, Iowa	49
Vicksburg, Miss	76	Keokuk, Iowa	51
Galveston, Tex	77	La Crosse, Wis	49
Indianola, Tex	78	St-Louis, Mo	55
Shreveport, La	70	St-Paul, Minn	48
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan.	58
Chattanooga, Tenn	68	Omaha, Neb	59
Cincinnati, O	52	Yankton, D. T	64
Louisville, Ky	55	Key West, Fla	84
Memphis, Tenn	62	Nlle-Orléans La	—

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Adam Gromer et als à Mme T. Cook, un terrain avec bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Delachaise, Camp et Chestnut.....$3,500

Héritiers de Ed. A. Johnson à Mme E. Lee, un terrain avec bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Gravier, Tonti et Rocheblave.....$105

Charles Berniard à Jeanne de Monsabert, un terrain avec bâtisses, rue St-Antoine, entre Remparts et St-Claude.....$750

Mathew Farand à Gaspard Lombardo, un terrain avec bâtisses rue Franklin, entre Thalie et Erato.....$1250

Manuel Abascal à Mme Mary Whalen, deux terrains avec bâtisses coin des rues Market et Pacific, Alger.....$1350

Ventes par le percepteur de taxes :

Auguste Peske à Frank Mallerich, un terrain avec bâtisses rue des Française, entre Solidelle et Joséphine.....$16

Christian Frickenbroc à Frank Mallerich, un terrain avec bâtisses rue Congrès, entre Royale et Dauphine.....$19

Fred. Gast à Frank Mallerich, un terrain avec bâtisses rue des Remparts, entre Français et Union.....$23

P. J. Kramer à R. Martin, un terrain avec bâtisses rue Perrier entre Sonnat et Dufossat.....$20

Schneider à R. Martin, un ilet borné par les rues Long, Breslin, Valence et Bordeaux.....$30

W. Van Norden à R. Martin, un ilet borné par les rues Pitt, Jeannette, Webster et Bloomington.....$20

G. L. Dufossat à R. Martin, un ilet borné par les rues St. David, St. André, Robert et Upperline.....$10

L. M. Day à R. Martin, un ilet borné par les rues Prytania, Perrier, Elenora et l'Avenue Nashville.....$30

Cour de circuit des Etats-Unis—Mme Florestille Howard, veuve de Charles T. Howard, actionne la Compagnie d'assurances sur la vie, "Ætna," de l'Etat du Connecticut, en recouvrement d'une police d'assurance de $10,000 sur la vie de son époux. La demanderesse allègue dans sa pétition que M. Howard n'a jamais omis de remplir les conditions de son contrât avec la corporation.

Cour civile de district.—Plusieurs successions ont été ouvertes hier, notamment celle de Mme James S. Fox, Louis Oscar Barcier, Joseph Villemar et Robert Morrill.

Mme M. Brunner et autres vs. Mme W. H. Famham.—Appel interjeté.

Hunter Stewart vs. G. H. J. Hart.—Action en recouvrement d'une somme de $110.

F. J. Gasquet, agent, vs. George D. Moffat.—Possession réclamée de la bâtisse 110, rue du Canal.

Cour Criminelle.—Section A — Juge Roman—La fixation des plus importantes affaires à instruire au mois d'octobre n'est faite, comme suit :

Jeudi, le 8, Joseph John, Michael O'Neil, Robert Delsner, John Alley, Micnael Dermody et Richard Cummingslarcin.

Lundi, le 12, Henri Stewart on "Yellow Jack", tentative de vol avec effraction ; John Casey, attaque à main armée ; Henri Stewart et Frank Lyons, attaque à main armée.

Mardi, le 13, Thomas Garvey, Thomas Porter et Thomas Donnelly coups et blessures.

Mercredi, le 14, Robert Riley, Thomas Ford, John McGague, Charles Callahan et Christ Carpenter, transmission de fausses alarmes d'incendie.

Jeudi, le 15, James Downs, voies de fait.

Lundi, le 19, Reuben J. Williams, attaque à main armée.

Conseil municipal. — Réunion hier soir de nos gouvernants.

Communications soumises à la considération de l'assemblée :

Exposé hebdomadaire de la situation de la ville par le Trésorier, sous la date du 5 octobre, accusant une somme en caisse de $62,239. 83.

Pétition de M. de Lucas pour la location d'un terrain sur la levée, dans le Septième district, pour une durée de dix années.

Pétition de M. John E. Ford pour l'obtention d'une licence de trois mois, qui lui permette d'exploiter le commerce des épiceries et un débit de liqueurs.

Pétition de M. Christian Cron demandant la réduction d'un assessement imposé sur plusieurs de ses immeubles dans le Sixième district.

Pétition de Mme Mathilde S. Coriusl. di demandant une réduction de l'assessement imposé sur un fonds de marchandises.

Le maire annonce à ses collègues qu'il a rayé des cadres de la police le caporal P. J. Sheridan pour conduite indigne.

Dans un message, le chef de nos autorités municipales fait allusion aux clameurs publiques et prie ses collègues de tout tenter pour les apaiser. Le peuple veut que l'administration fasse des économies dans plusieurs, sinon tous ses départements. Vous devez, dit-il, vous enquérir des plaintes formulées contre la Commission des Prisons, et la dissoudre, si elle n'a pas consciencieusement rempli ses devoirs.

Si vous me le permettez, je suggérerai que les surintendants des *wards* soient remplacés par un membre du Conseil de chaque *ward*, sans traitement. Je vous engage aussi à abolir l'emploi de commissaire des Marchés, et tout autre emploi dont l'utilité n'est pas urgente, dans quel que département que cela soit. En agissant ainsi, vous mériterez verront en vous de fidèles serviteurs, des hommes bien intentionnés et voulant avant tout le bien public.

M. Brosnan, *voyer* de la ville, informe le Conseil des nominations de MM. P. King et — Deblanc, en remplacement, le premier de M. Fitzpatrick, décédé ; le second, de M. Alexandre Lesseps, démissionnaire. Il dit aussi avoir augmenté le traitement de plusieurs de ses subordonnés.

Ce droit lui est contesté par MM. Sliger et Ryan, qui émettent l'avis que c'est une usurpation de privilège au préjudice d'un des comités permanents du Conseil.

Une motion de M. Sliger de déposer la lettre de M. Brosnan sans l'approbation de l'assemblée, est repoussée.

Une résolution de M. Garidel réduisant le nombre des réunions du Conseil à deux par mois, est fortement appuyée par le comité de l'Organisation des départements de l'administration.

Nombre d'ordonnances adoptées en première lecture à la séance précédente, subissent une seconde lecture.

Nombre d'autres ordonnances sont adoptées en dernière lecture.

Bureau de Santé.—La présence du nombre réglementaire de membres a permis au Bureau de siéger.

Celui-ci a pris tout d'abord connaissance des communications qui lui venaient de l'étranger : une lettre de M. le Dr H. B. Baker, du Bureau de Santé de l'Etat du Michigan, traitant des maladies contagieuses et attribuant leur manifestation à certaines causes ; une autre lettre de M. T. A. Clayton, agent-général de la compagnie dite " Mexicans Transatlantica," félicitant le Dr Holt et ses collègues de l'efficacité de leurs mesures sanitaires à la station de quarantaine.

Le Trésorier du Bureau a accusé en sa possession une somme de $4,387. 79.

Erratum.—M. Alexandre Avril qui a mis fin à ses jours dimanche dernier, n'était pas un homme de couleur, comme nous l'avons écrit ici même par erreur. Il appartenait à une ancienne et honorable famille du pays ; et était, lui, très estimé. Sa triste mort a été vivement déplorée.

Exposition.—Des demandes d'espace ont été reçues hier de maisons de Chicago, Philadelphie, New York, Memphis et autres villes des Etats-Unis.

La fabrique d'armes Colt aura une magnifique exhibition.

Les travaux marchent rapidement sur les terrains et dans l'intérieur des édifices, grâce au beau temps dont nos jouissons ces moments. On fait beaucoup d'embellissements aux Lacs, ainsi qu'à la grande allée des voitures

Hier, M. D'Meza, consul de St Domingue, a reçu les connaissements de 15 caisses de meubles de luxe, expédiées au Hâvre. Elles viennent d'Anvers et seront une des curiosités de notre Exposition.

Le Capt. W. S. Veal, de Dallas, a prononcé un discours dans un grand meeting de Galveston et a décidé les citoyens de cette ville à faire une vaste exhibition collective.

Le colonel Lewis a écrit à l'Hon. Frederick Douglas, le célèbre orateur de couleur, pour le prier d'assister à l'ouverture de l'exhibition. On croit qu'il se rendra à l'invitation spéciale que lui a envoyée le commissaire Anderson.

Paragraphes.—A trois heures 20 de relevée hier, le feu s'est déclaré dans un entrepôt de MM. McCloskey et Henderson, épiciers en gros, au coin des rues Lafayette et Commerce. Les dégâts causés par le feu et l'eau s'élèvent à cent-cinquante dollars environ.

—Un homme de l'équipage du navire "Lucretia," un nommé Nicholas Soldier, a éprouvé, hier, à la face, aux mains, au corps, des brûlures graves, à la suite de la rupture d'un tuyau de la machine. Le pauvre homme a été immédiatement transporté à l'hôpital, où des soins intelligents ont un peu apaisé ses souffrances.

—Un autre marin a été admis d'urgence à l'hôpital, se plaignant d'une blessure au pied gauche. Il se nomme John B. Case et prétend avoir reçu une balle de revolver sur la rivière "Little", d'un individu dont il ignore ou refuse de dire le nom.

—Des voleurs se sont introduits, l'avant-dernière nuit, chez M. Wm. Brady, rue Première, 374 bis, et en ont emporté un très gros butin.

—Presqu'à la même heure, un méfait du même genre se commettait dans un salon de coiffure, 362, rue de la Douane. Que voler à un barbier, si ce ne sont ses rasoirs ?

Canons Lange-Torpilles.

Nous lisons, dans la *Liberté* de Paris, du 1er septembre :

Lorsqu'il y a quelques mois, les Parisiens se rendaient en foule au pont de la Concorde, où venait d'arriver de Cherbourg, par la voie des canaux, le torpilleur No. 69, armé en guerre, ils ne se doutaient certes pas qu'ils pourraient un jour assister à des expériences de torpilles en pleine Seine.

Beaucoup de curieux ont cependant pu admirer comme nous, dans l'après-midi d'hier, à quelques pas du pont de Courbevoie, un spectacle des plus intéressants : un vrai tube-torpilles, placé sur un radeau amarré au quai, semblable à ceux qui sont aménagés à bord de quelques-uns de nos cuirassés, lançait dans la Seine, contre l'île de la Jatte, des torpilles qui plongeaient et flottaient ensuite après quelques oscillations.

L'attrait la nouveauté de ce spectacle si rare, auquel le hasard leur permettait d'assister, avaient réuni sur les quais et les bords de l'île un grand nombre de promeneurs émerveillés de ces expériences si intéressantes.

Renseignements pris, c'est la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée qui avait envoyé à Courbevoie quelques-uns de ses ingénieurs, afin d'y expérimenter de nouveaux canons lance-torpilles, qui lui ont été commandés par le gouvernement ottoman.

Nous avons pu reconnaître dans un joli canot à vapeur de la maison Dupenne : l'amiral Jauréguiberry, ancien ministre de la marine, vice-président, et M. Jouet-Pastré, administrateur délégué de la Société des Forges et Chantiers ; le colonel Sébert, directeur du laboratoire central de la marine, et quelques officiers et attachés militaires des ambassades, qui apprécient vivement le nouveau système de lancement de ces terribles engins qui menacent actuellement nos navires de guerre.

La torpille automobile, malgré les espérances fondées sur elle, n'a pas jusqu'à présent à son actif des états de service aussi brillants que la torpille portée sur espar.

L'espar offre, il est vrai, un moyen plus sûr d'atteindre le but ; mais il faut pour cela que l'assaillant qui le porte puisse arriver jusqu'au contact du navire ennemi, malgré la grêle de projectiles et de mitraille qu'il doit supporter ; l'emploi des torpilles portées est donc extrêmement périlleux, et le danger devient de plus en plus grand par les perfectionnements incessants des mitrailleuses et des canons à tir rapide.

Les torpilles automobiles, par contre, peuvent être lancées des bâtiments de tout rang et peuvent même être tirées de la terre ferme, comme nous l'avons vu hier ; c'est ce qui les a fait adopter par toutes les marines du monde, bien que leur efficacité présente actuellement *aspect d'idée*, à cause de la difficulté d'assurer la direction de leur marche au départ.

L'imperfection des moyens employés pour le lancement des torpilles automobiles donne un extrême intérêt aux essais pleinement couronnés de succès faits hier par la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, qui avait pris à cœur la solution du problème de ce lancement.

La torpille est placée dans un grand tube de direction, tout comme un projectile dans un canon de fortes dimensions ; jusqu'ici on a essayé successivement et sans grand succès d'employer pour la lancer la vapeur, la poudre, l'air comprimé, l'eau sous pression ; mais finalement, dans la plupart des marines on s'en tient, en désespoir de cause, au lancement par l'air comprimé.

Le lancement par la poudre, qui jusqu'ici n'avait pas donné d'excellents résultats, avait un caractère particulièrement séduisant, et M. Canet, chef du service de l'artillerie à la Société des Forges et Chantiers, n'a pas hésité à entreprendre toute une série d'études laborieuses et de tâtonnements pour trouver une solution réellement pratique de cette importante question du lancement des torpilles automobiles au moyen de substances explosives parfaitement appropriées.

Les recherches persévérantes de cet ingénieur ont fini par aboutir à un succès complet, et aujourd'hui, grâce à son nouveau canon de lancement, qui, déjà adopté par les marines française, japonaise et turque, le sera certainement sous peu par toutes les autres marines, on peut lancer une torpille plus facilement et aussi sûrement qu'on lancerait un projectile quelconque.

M. Canet a évité le choc des gaz, qui détériorait le mécanisme arrière de la torpille, en plaçant la charge explosive, qui est enfermée par une cartouche, dans une chambre de la culasse. Les gaz produits se répandent dans l'espace compris entre le corps de la torpille et le tube, où ils se détendent sans occasionner des jets nuisibles sur les gouvernailles.

Les gazogènes de substances explosives est aussi disposée pour concourir à ces résultats.

Ainsi sont évités désormais l'agent moteur, l'attirail des récipients, les soupapes étanches, la canalisation et une foule de dispositifs délicats, encombrants et si compliqués qu'on ne pouvait les installer que sur les bâtiments de haut bord ; ils diminuaient, singulièrement, on le comprend, l'efficacité des torpilles automobiles. Le canon Canet permet de lancer la torpille à la main ou à l'électricité par un opérateur à terre ou à bord placé à l'abri et à une distance quelconque.

On presse sur un bouton ; les mécanismes qui maintenaient la torpille dans le tube fonctionnent pour la laisser libre, la gargousse, s'enflamme et la torpille, projetée en avant, sort du canon sans aucun bruit avec une grande vitesse ; elle continue son parcours sous l'eau dans la direction initiale qui lui est donnée par le lancement et qu'elle conserve, grâce aux gouvernails dont elle est munie.

On n'a plus à s'en occuper que pour s'assurer de l'effet produit sur l'objectif.

On passe un écouvillon dans le tube, qui est aussitôt prêt à un autre lancement.

Le pointage se fait avec une grande précision.

La sécurité est complète dans la manœuvre à la main ou à l'électricité, car un mécanisme spécial empêche de mettre le feu à la charge tant que la culasse n'est pas fermée complètement, ce qui évite les accidents.

On peut voir, par ce rapide exposé, le progrès accompli ; aussi sommes-nous revenu de Courbevoie très satisfait, comme toutes les personnes présentes, d'avoir pu assister à ces expériences si pleines d'intérêt, sur une nouvelle invention destinée à rendre de si grands services dans l'art de la guerre navale et de la défense des côtes.

A ce titre, elles ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des services que les pigeons voyageurs seraient appelés à rendre en cas de guerre, et de l'organisation, tant en France qu'à l'étranger, des colombiers militaires. La loi française du 3 juillet 1877 donnait au gouvernement le droit de réquisition sur les pigeons voyageurs ; le ministre de la guerre a pensé qu'il était utile d'établir à cet égard une réglementation définitive. Il était nécessaire d'abord de faire le compte exact des ressources que présentent les colombiers particuliers.

Tous les ans, à l'époque du recensement des chevaux, un recensement des pigeons voyageurs sera effectué par les soins des maires, sur la déclaration obligatoire des propriétaires et, au besoin, d'office.

Dans le courant du mois de novembre, les généraux commandant les corps d'armée arrêteront, sur la proposition des préfets, la liste des communes de leur région où ce recensement aura lieu.

Le maire de chacune des communes désignées, en exécution de l'article précédent, fera publier, dès le commencement du mois de décembre, un avertissement qui sera adressé à tous les élèves isolés ou sociétés colombophiles qui possèdent des pigeons voyageurs dans la commune, pour les informer qu'ils doivent, avant le 1er janvier, faire, à la mairie, personnellement ou par l'intermédiaire d'un représentant, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de pigeons voyageurs qui y sont élevés et des directions dans lesquelles ils sont entraînés.

Il sera délivré à chaque éleveur isolé ou société colombophile qui aura fait la déclaration prescrite ci-dessus un certificat constatant cette déclaration et mentionnant les renseignements fournis. Dans les premiers jours du mois de janvier, le maire fera exécuter des tournées par les gardes champêtres et les agents de police, pour s'assurer que toutes les déclarations ont été exactement faites.

Dans toutes les communes, les maires prendront les dispositions nécessaires pour être en tout temps, informés de l'ouverture des nouveaux colombiers affectés à l'élevage des pigeons voyageurs. Les renseignements recueillis par leurs soins sur ces colombiers seront transmis immédiatement à l'autorité militaire par l'intermédiaire des préfets.

En outre, le ministère de la guerre va faire installer, dans toutes les places fortes importantes, des colombiers militaires analogues à ceux qui existent déjà à Strasbourg, Cologne et Coblentz, et dont nous avons décrit l'organisation.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Journal la République Française.

Paris, 6 octobre—Le journal la République Française écrit aujourd'hui, au sujet des élections de dimanche dernier, qu'un tiers des membres de la Chambre des Députés appartient au groupe des conservateurs, ce qui est un fait très grave.

La même feuille exhorte les républicains à s'unir et à s'entendre sur des candidats dans les départements, où un second ballottage est nécessaire. Ainsi ils pourront préserver l'intégrité de la République.

Démission de plusieurs membres du Cabinet.

Paris, 6 octobre—MM. Mangon, Waldeck-Rousseau, Legrand et un autre, dont le nom n'est pas donné, membres du Cabinet, qui ont été battus aux élections, dimanche, ont remis leurs portefeuilles.

Mort de M. Charles Philippe Robin.

Paris, 6 octobre—M. Charles Philippe Robin, médecin et homme de science bien connu, et membre du sénat français, est mort.

Il était âgé de 64 ans.

Rumeur.

Paris, 6 octobre—Le bruit circule que le succès des royalistes entraînera l'expulsion des princes d'Orléans et autres.

Le journal le Temps.

Paris, 6 octobre—Le journal le Temps a reçu une dépêche du Tonkin, qui annonce que la division du général Jamais se prépare à occuper Than-Quan, et qu'on s'attend à une bataille dans ce dernier endroit.

Les Pavillons Noirs ont été réorganisés, sous le commandement d'un général chinois, et occupent de fortes positions.

Troubles à Paris.

Paris, 6 octobre—Des troubles ont eu lieu encore cette après-midi. Quatre mille personnes se sont assemblées en face des bureaux du Gaulois, criant : "Vive la République !" "A bas le Gaulois !" Des bandes de jeunes gens paradaient les rues en chantant la Marseillaise et en agitant le drapeau tricolore.

La police a finalement réussi à disperser la populace. En cela elle a été aidée par une pluie torrentielle.

Les élections en France.

Londres, 6 octobre—Les retours des élections françaises seront peut-être plus intelligibles à beaucoup de lecteurs américains si on l'accompagne d'une revue succincte de l'attitude des divers partis politiques.

Les Conservateurs qui ont fait de forts gains, sont les Monarchistes de Bonapartistes. Quelques-uns sont les adhérents du Comte de Paris, les autres de la famille Bonaparte. Ils voudraient voir un gouvernement monarchique restauré en France.

Les Républicains ou Modérés sont les appuis du ministère actuel avec MM. Brisson et De Freycinet comme chefs.

Ils sont aussi partisans de M. Jules Ferry ex-premier ministre.

Les Radicaux s'appuient sur M. Clémenceau, comme leur chef. Autant que les Monarchistes, ils appellent la chute de la présente République ; seulement pour en faire une plus radicale.

Les Républicains désirent maintenir une forme de gouvernement parlementaire, mais les Radicaux veulent abolir le Sénat et substituer aux Chambres, telles qu'elles sont constituées actuellement, un corps modelé sur la vieille Convention de 1793.

La perte des sièges par les républicains entraînera à une reconstruction du ministère actuel. Il semble douteux que le Cabinet puisse s'entourer d'une majorité effective dans la nouvelle Chambre.

Les observateurs les plus clairvoyants sont d'opinion que le nouveau Cabinet sera de courte durée.

Aucun Cabinet ne pourra être formé qui commandera longtemps la confiance. Par conséquent il y aura une autre dissolution et plus tard une autre élection générale.

Bruit démenti.

Bruxelles, 6 octobre.—La nouvelle récemment publiée que la Belgique s'était retirée de la convention monétaire latine, est officiellement démentie aujourd'hui.

Le Cabinet anglais.

Londres, 6 octobre—Le Cabinet s'est réuni aujourd'hui pour discuter la question bulgare et les affaires d'Irlande.

Le marquis de Salisbury a indiqué aux autres membres du Cabinet la teneur du discours qu'il doit prononcer demain à la Conférence Conservatrice Nationale à Newport.

Préparatifs de guerre.

Athènes, 6 octobre—Le reste de la réserve de l'armée a été appelé pour service immédiat.

Acquisition de territoire.

Berlin, 6 octobre—Des avis reçus de Zanzibar annoncent que le lieutenant Schmidt a acquis le district Usaramo par traité conclu avec les chefs pour l'Association Allemande-Africaine Orientale.

Sir Charles Dilke.

Londres, 6 octobre—Sir Charles Dilke a prononcé un discours aujourd'hui à Chilsea.

Il a reproché à lord Salisbury de se montrer faible et de sanctionner le projet d'annexion de l'Allemagne, et a donné avis au gouvernement que l'intention de la France est de dominer dans le Burmah.

M. Dilke a ajouté qu'il conseillait au Cabinet d'accorder à l'Irlande une forme autonome dans la plus grande mesure possible, et autant que la chose est compatible avec l'intégrité de l'empire.

M. de Giers.

Londres, 6 octobre.—M. de Giers, ministre des affaires étrangères en Russie, est parti pour Berlin, afin de conférer avec le prince Bismarck.

Situation à Belgrade.

Belgrade, 6 octobre—Toutes les réserves ont été appelées pour service actif. Les chirurgiens militaires sont tous partis pour la frontière.

M. Patenôtre.

Shanghai, 6 octobre—M. Patenôtre, ministre de France, s'embarquera le 18 courant pour la France.

Nouvelle confirmée au sujet des Iles Carolines.

Berlin, 6 octobre—La nouvelle publiée le 3 courant, que l'Allemagne et l'Espagne avaient effectué un réglement du différend relatif aux îles Carolines, est confirmée aujourd'hui.

Le prince Bismarck a écrit une lettre amicale au Pape, le remerciant au nom de l'Allemagne, de l'intérêt que sa Sainteté a pris dans toute cette affaire. L'arrangement sera annoncé officiellement dans un jour ou deux.

Le Prince Alexandre.

Philippopolis, 6 octobre.—La proposition de faire du Prince Alexandre un simple gouverneur de la Roumélie, a causé du mécontentement ici. On considère la proposition comme impraticable, et de nature à empêcher un réglement pacifique du différend.

La question bulgare.

Philippopolis, 6 octobre.—Dix mille volontaires ont été concentrés dans la Bulgarie méridionale pour service militaire dans la Macédoine. Ils seront sous le contrôle du gouvernement.

La Conférence des Ambassadeurs et le différend Roumélien.

Constantinople, 6 octobre—Le rapport des Ambassadeurs aux Puissances sur le différend Roumélien, indique que la transmission de ce document à la Turquie et à la Bulgarie empêchera un conflit, et laissera aux Puissances le soin de régler la question.

Le Freeman Journal et le Irish Times.

Dublin, 6 octobre.—Le Freeman Journal appuie M. Parnell, qui demande que le peuple irlandais prélève seul ses propres revenus et que ses industries soient protégées.

Le journal Irish Times dit que la protection est impossible sans transporter l'Irlande à des milliers de milles de l'Angleterre.

Le correspondant du journal London Times.

Londres, 6 oct—Le correspondant parisien du journal Laudou Times écrit : "Vu le nombre de membres du cabinet battus aux élections qui ont eu lieu dimanche dernier, pour le renouvellement des membres de la Chambre des Députés, il faudra modifier le cabinet où les ministres auront à donner leurs démissions avant la réunion des Chambres.

Si les radicaux s'allient avec les membres de la droite, ils peuvent renverser ministère sur ministère, laissant la France dans une crise permanente, ce qui mettrait sérieusement en péril l'existence de la République.

Anarchie.

Londres, 6 octobre—L'anarchie se propage en Roumélie.

L'ordre règne en Albanie.

Constantinople, 6 oct—On annonce officiellement que l'ordre règne en Albanie.

Le gouvernement du Montenegro a donné l'assurance à la Porte qu'il entretient les sentiments les plus amicaux et les plus sincères pour la Turquie.

Duel fatal.

Madrid, 6 octobre—L'un duel au pistolet a eu lieu aujourd'hui au sujet de la politique, entre deux officiers de garnison. L'un des adversaires a été tué et l'autre grièvement blessé. Cette affaire a causé une grande sensation.

Choléra en Espagne.

Madrid, 6 octobre—Le choléra a fait son apparition à San Bandillo, asile pour les aliénés à Barcelone. Il y a la 700 fous. On y a constaté sept cas de choléra et 4 décès sont déjà survenus, causés par le fléau.

Décès par le choléra en Italie.

Rome, 6 oct—On a constaté hier à Palerme 135 nouveaux cas et 51 décès par le choléra.

Le gouverneur général.

Havane, 6 octobre—Le gouverneur général a nommé Antonio Tellera, gouverneur civil de la Havane.

La Chambre de Commerce.

Montréal, 6 octobre—La Chambre de Commerce a adopté aujourd'hui une résolution demandant qu'on mette rigoureusement en vigueur les lois sanitaires et celle qui a trait au vaccin obligatoire.

Cent charpentiers travaillent jour et nuit aux bâtisses de l'Exposition, qui sont transformées en un hôpital pour recevoir les personnes atteintes de la petite vérole.

Décès par la petite vérole.

Montréal, 6 octobre—Les retours officiels reçus aujourd'hui au Bureau de Santé, indiquent que 19 décès par la petite vérole se sont produits hier en cette ville. Il y en a eu aussi quatre à St-Jean-Baptiste et un à Ste-Cunégonde.

Des 84 malades qui ont été bien à Montréal, durant le mois de septembre 714 sont des adultes.

WASHINGTON.

Séance du Cabinet.

Washington, D. C., 6 octobre.—Un meeting du Cabinet a été tenu aujourd'hui. Tous les membres étaient présents, à l'exception du Secrétaire Whitney.

La question relative au traité commercial avec l'Espagne a été prise en consideration.

Département de la Trésorerie.

Washington, D. C., 6 octobre.—Le Département de la Trésorerie a acheté aujourd'hui 290,000 onces d'argent, pour être réparties dans les hôtels de monnaie de Philadelphie et de la Nouvelle-Orléans.

Démission acceptée

Washington, 6 octobre—Le Président a accepté la démission de M. Wm. B. Fleming, juge-avocat de la Cour Suprême du Nouveau Mexique.

Nominations présidentielles.

Washington, D. C., 6 octobre—Le Président a nommé les maîtres de Poste suivants : Wm. C. Butto, à Valley Forgo, Ka., en remplacement de M. Albert J. Patrick, démissionnaire ; W. C. Milner, à